

GUERRE DU GAZ

L'UE, L'ÉGYPTE ET L'ENTITÉ SIONISTE SIGNENT UN PROTOCOLE

Page 16

EXPLOSION DE GAZ
À BORDJ-BOU-ARRERIDJ

5 PERSONNES
ÉCROUÉES

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4529 | Jeudi 16 juin 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SKIKDA

UN DÉCÈS
SUITE AUX
INCENDIES

Page 16

BALLET DIPLOMATIQUE ET COOPÉRATION

ALGER RAYONNE DE NOUVEAU



Page 3



■ SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

QUATRE ÉLÉMENTS ARRÊTÉS
EN UNE SEMAINE

Page 3

■ ANCIEN MINISTRE DU TOURISME

BENMESSAOUD CONDAMNÉ
À DE LA PRISON FERME

Page 16



AFFAIRE DE CORRUPTION

LOURDE PEINE
REQUISE CONTRE
CHAKIB KHELIL

Page 5



7

vols à destination
de Djeddah à partir
de l'aéroport
d'Aïn el-Beïda.

35

morts déplorés
en une semaine
dans des accidents
de la route.

530

tonnes de déchets
ferreux récupérés
à Sider El-Hadjar.

Lancement bientôt d'un crédit à l'innovation au profit des startups

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Yacine El Mahdi Oualid, a annoncé le lancement prochain d'un crédit à l'innovation, destiné aux porteurs de projets eu qui sera bientôt présenté en Conseil du gouvernement. Le ministre a rassuré quant à sa mise en œuvre couplée avec le fonds de financement des startups, dont le concours peut aller jusqu'à 20 milliards DA. Le ministre a tenu à évoquer notamment l'accès de façon flexible aux crédits, l'opération de partenariat avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse, qui ouvre la possibilité aux porteurs de projets de lever des fonds, la diffusion d'un décret réglementaire ouvrant droit aux privés d'investir dans les startups. D'autres avantages sont aussi accordés, notamment, des avantages fiscaux et la prise en charge de certains frais, à l'instar de ceux inhérents au prototypage ou à la propriété intellectuelle. Autant d'instruments qui dénotent de l'intervention active des pouvoirs publics afin de soutenir les startups et leur donner les opportunités pour mobiliser les fonds dont elles ont besoin.



Le téléphérique Blida-Chréa à l'arrêt suite à un acte de sabotage



Le téléphérique Blida-Chréa est actuellement à l'arrêt suite à un acte de sabotage, a appris l'APS auprès de la direction des transports de la wilaya de Blida. "Le service de transport par câbles électriques, assuré par le téléphérique reliant la ville de Blida aux hauteurs de Chréa, est suspendu depuis dimanche, suite à un acte de sabotage contre l'installation (vol de câbles électriques) perpétré par des malfaiteurs à Beni-Ali", a en effet indiqué à l'APS le directeur du secteur, Idir Ramdane Cherif. "Il s'agit du vol de près de trois cents (300) mètres de câbles électriques", a précisé Ramdane Cherif, signalant l'introduction, par ses services, d'une "plainte contre X", auprès des services sécuritaires compétents. Cet acte de sabotage est le deuxième du genre à toucher cette installation après celui enregistré en avril dernier, également à l'origine d'un arrêt d'activité du téléphérique, est-il déploré de même source. A noter que la direction des transports de Blida avait annoncé, en mai dernier, la reprise de l'activité du téléphérique sur son premier axe reliant Blida à Beni-Ali, suite à un arrêt causé par un acte de sabotage, signalant la poursuite des travaux de maintenance sur son deuxième axe reliant Beni-Ali à Chréa.

Concours du meilleur texte exprimant le Rêve de l'enfant africain

Le théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) lance un appel à participation à un concours dédié aux enfants, organisé à la double occasion de la Journée mondiale de l'Enfant, et celle de l'Enfant africain, célébrées respectivement, les 1^{er} et 16 juin de chaque année, peut-on lire sur la page officielle du TNA. S'adressant aux enfants entre 10 et 16 ans dans le cadre des activités du TNA durant le "mois de l'Enfance", le concours, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, récompense le meilleur texte littéraire, ne dépassant pas les 15 lignes, qui exprime au mieux, le "Rêve de l'enfant africain". Les propositions, accompagnées du nom, prénom, date de naissance et coordonnées téléphoniques de chaque jeune candidat, doivent être envoyées, au plus tard à la date du 6 juin, à l'adresse électronique "hdidwenmasrahtiff2021@gmail.com". Les résultats du concours seront connus, lors d'une cérémonie prévue au TNA le 14 juin avant les célébrations de la Journée de l'Enfant africain. Les vainqueurs du concours recevront des "cadeaux éducatifs de valeur", concluent les organisateurs.

D
I
X
I
T

Youcef Cherfa

"Le travail non déclaré ou dissimulé porte préjudice autant aux travailleurs, qu'aux caisses de sécurité sociales qui se retrouvent ainsi privées de cotisations. Tout le monde y perd y compris la caisse de retraite."

Né dans le RER, la RATP lui offre... 25 ans de trajets !

Un petit garçon a vu le jour dans le métro parisien. La RATP lui a offert en cadeau 25 ans de transport gratuit.

La mère et son enfant, Ousmane, se portent bien. La maman a dû accoucher en urgence alors qu'elle se trouvait dans une rame du métro parisien, sur la ligne 6. Un médecin présent à bord l'a aidée, avant que la maman et son bébé soient transportés par les pompiers à l'hôpital Cochin.

Il se réveille au cours de ses propres... funérailles !

Âgé de 95 ans, l'homme a fait un malaise après s'être plaint de douleurs à la poitrine. Le médecin l'a déclaré mort. Lors de la toilette mortuaire, en versant de l'eau froide sur son corps, l'homme est miraculeusement revenu à la vie. Tout le monde était sous le choc, raconte Balu Ram, le fils aîné. Le miraculé a simplement déclaré avoir eu mal à la poitrine et décidé de faire un petit somme en attendant que ça passe.

BALLET DIPLOMATIQUE ET COOPÉRATION

Alger rayonne de nouveau

Les relations entre l'Algérie et de nombreux pays semblent incontestablement au beau fixe. Cela contraste avec les rapports qu'entretient Alger avec Madrid marqués par une crise très importante et inédite.

PAR KAMEL HAMED

C'est en effet dans ce contexte que l'Algérie et d'autres partenaires, occidentaux et autres, sont en train de consolider leurs rapports. En atteste l'importante activité diplomatique déployée par le ministère des Affaires étrangères à l'effet de booster la coopération avec nombre de ses partenaires et de consolider les liens qui les unissent. Avec la France les rapports se sont nettement améliorés et la crise d'il y a quelques mois semble être un lointain mauvais souvenir. Ce bon rapport s'est de nouveau confirmé lors de l'entretien au téléphone du ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra avec son homologue française récemment nommée, Catherine Colonna. "Les deux ministres ont affirmé leur volonté de poursuivre la dynamique positive dans la relation bilatérale entre la France et l'Algérie, dans toutes ses dimensions, en vue des prochaines échéances bilatérales", a indiqué un communiqué du département de Lamamra. Cet échange a été très apprécié par le chef de la diplomatie algérienne qui l'a d'ailleurs qualifié de "fructueux". "Fructueux premier échange avec ma collègue sur les perspectives d'un partenariat équilibré et mutuellement avantageux entre nos deux pays et d'un dialogue renforcé au service de la stabilité et de la prospérité aux niveaux régional et international" a tweeté Lamamra. "Volonté commune de poursuivre la dynamique positive dans nos relations



bilatérales. La coopération entre nos 2 pays est centrale pour faire face aux crises régionales, notamment au Mali et en Libye" a pour sa part écrit la nouvelle ministre française des Affaires étrangères. Entre Alger et Paris le ton est plutôt à l'optimisme en vue de raffermir davantage la coopération entre les deux partenaires. C'est presque simultanément à cet entretien téléphonique que Lamamra a reçu en audience Katja Keul, la ministre adjointe des Affaires étrangères d'Allemagne qui a effectué une visite en Algérie où elle s'est entretenu avec de nombreux hauts responsables. "La rencontre a été l'occasion de procéder à un examen de l'état des relations algéro-allemandes dans les différents domaines de coopération en prévision des prochaines échéances bilatérales", a noté un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Ont également été abordées les questions d'actualité aux niveaux régional et international, ainsi que la consolidation du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE). A l'issue de la rencontre, et en présence du ministre, il a été procédé à la signature d'un accord de coopération culturelle et scientifique par le secrétaire général

du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Chakib Kaïd, et Mme Keul. Par ailleurs la tenue des travaux de la 3^e session des consultations politiques algéro-canadiennes en Algérie, coprésidés par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rachid Chakib Gaïd du côté algérien et la sous-ministre déléguée des Affaires étrangères, Cynthia Termorshuizen du côté canadien, a permis de renforcer les relations bilatérales. "L'Algérie et le Canada ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de leurs relations politiques bilatérales et convenu de la nécessité de poursuivre le renforcement du dialogue politique à travers l'intensification des visites de haut niveau entre les deux parties", a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Ces trois pays ne sont que l'exemple de la nouvelle dynamique lancée par la diplomatie algérienne en vue de renforcer la coopération avec ces pays d'abord, mais aussi et surtout de replacer l'Algérie dans le concert des nations.

K. H.

MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DE LA NATION

La liste adoptée à l'unanimité

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Conseil de la nation a adopté, hier, à l'unanimité la liste nominative du bureau du Conseil de la nation (vice-présidents du conseil) lors d'une séance plénière consacrée à l'installation de ses instances et structures internes.

Lors de cette séance, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, les sénateurs ont adopté à main levée la liste nominative des vice-présidents de la Chambre haute du Parlement.

Le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) a élu Abdenacer Hamoud et Salim Chenoufi, en qualité de membre du Conseil, alors que le groupe parle-

mentaire du Tiers présidentiel a élu Abdelhamid Amar, Mahi Bahi et Leïla Brahimi.

Le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) a élu, quant à lui, Boumediene Lotfi Chibane.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du Conseil de la nation a félicité les membres du nouveau bureau, en leur souhaitant succès et réussite dans l'accomplissement de leur mission, soulignant l'importance du "travail collectif" des structures du Conseil.

Il les a appelés à "adopter un comportement exemplaire dans la pratique démocratique, d'autant que le Conseil de la nation assume d'importantes

responsabilités". Après avoir salué l'initiative de Rassemblement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les positions internationales de l'Algérie, Goudjil a appelé les membres du Conseil de la nation à "soutenir la voix de l'Algérie" dans les fora internationaux, à travers la diplomatie parlementaire, et à préparer le nouveau règlement intérieur du Conseil conformément à la Constitution.

Au terme de la séance, Goudjil a installé le nouveau bureau du Conseil qu'il a chargé de procéder à l'installation des commissions permanentes du Conseil (au nombre de 9) et du contrôle parlementaire.

L. B.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Quatre éléments arrêtés en une semaine

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également déjoué des tentatives d'introduction de plus de 7 quintaux de kif traité à travers les frontières avec le Maroc, durant la période du 8 au 14 juin, indique un bilan opérationnel rendu public par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 8 au 14 juin 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source, relevant que dans le cadre de la lutte antiterroriste "des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la "criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires (RM), 6 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 7 quintaux et 19 kilogrammes de kif traité", indique le communiqué, ajoutant que "19 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 5 kilogrammes de la même substance et 48.352 comprimés psychotropes, lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires".

Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj-Badji-Mokhtar, In-Guezzam et Djanet, 156 individus et saisi 17 véhicules, 38 groupes électrogènes, 21 marteaux-piqueurs, 30 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le communiqué, relevant que "21 autres individus ont été appréhendés et 19 fusils de chasse, 03 pistolets automatiques, 31065 paquets de tabacs, 28 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis à Ouargla, El-Oued, M'sila, Biskra et Ghardaïa".

En outre, "les gardes-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande d'immenses quantités de carburants s'élevant à 75.409 litres à Tamanrasset, Bordj-Badji-Mokhtar, Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras", selon la même source, précisant que dans un autre contexte, "les gardes-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 84 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 152 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".

R. N.

STRATÉGIE DE L'AGRICULTURE
EN ALGÉRIELes principaux
axes présentés
devant des Qataris

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed-Abdelhafid Henni, a présenté hier à Alger, devant une délégation d'hommes d'affaires qataris, les principaux axes de la stratégie de l'agriculture en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre ayant regroupé une délégation d'hommes d'affaires qataris conduite par le président du conseil d'administration de la Ligue des affaires qatarie, cheikh Faïçal Bin Qassim Al-Thani, Henni a présenté "les principaux axes de la stratégie du secteur pour le développement et la modernisation de l'agriculture", précise le communiqué.

Dans ce contexte, Henni a rappelé les domaines d'investissement importants définis notamment dans les axes relatifs à l'investissement pour le développement et la valorisation des produits agricoles ainsi que leur transformation y compris les produits stratégiques de large consommation à l'instar des céréales, du lait et des fourrages ainsi que les cultures industrielles et les cultures oléagineuses et sucrières.

Le ministre a souligné "la disposition du secteur à accompagner les opérateurs qataris désirant investir dans le domaine agricole à travers toutes les facilitations qu'offrent le secteur en vue d'accélérer la réalisation des projets d'investissement pour le renforcement de la sécurité alimentaire et la réduction de la facture d'importation". De leur côté, "les hommes d'affaires qataris ont salué les facilitations et l'accompagnement proposés par le ministre de l'Agriculture", affirmant leur volonté d'"investir dans différents domaines notamment dans les activités et filières agricoles". La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence du président du conseil d'administration d'Estithmar Holding et de la société Baladna pour les industries agroalimentaires, Mohamed Moatez El-Khayat, de l'ambassadeur qatari en Algérie, Abdulaziz Ali Ahmed Naama Al Naama, des cadres du ministère de l'Agriculture et du président du Conseil des hommes d'affaires algéro-qatari, Kamel Moula.

FRAUDE AU BAC 2022

Une personne
lourdement
condamnée
à Adrar

Le tribunal d'Adrar a condamné mardi à deux ans de prison ferme assortis d'une amende de 200.000 DA, le dénommé S. F. pour diffusion de réponses du Baccalauréat, a rapporté l'agence officielle APS. Des comptes électroniques sur les réseaux sociaux ont été interceptés et localisés après la publication des réponses des épreuves du Bac session juin 2022, notamment des matières d'anglais de la filière lettres et philosophie et des mathématiques de la filière sciences expérimentales. Les mis en cause sont les dénommés S. F. et M. A. F. Dans la même affaire, le dénommé M. A. F. a été poursuivi pour le même délit. Après sa comparution immédiate, l'audience a été reportée à la demande de l'accusé pour préparer sa défense. Il a été placé en détention provisoire.

R. N.

UNE ÉCOLE NOUVELLE LARGEMENT OUVERTE SUR LE MONDE DE LA CULTURE

Le cinéma et le théâtre
intègrent le système éducatif

L'éducation artistique sera intégrée dans le système éducatif. Ce sont des dizaines d'années qui se sont écoulées au cours desquelles, les pédagogues, associations, les acteurs culturels et même les collectivités publiques n'ont cessé de se confronter à ce grand défi de société.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, l'école algérienne a malheureusement subi des péripéties qui ont failli la détruire à jamais. Aujourd'hui, elle aura finalement permis de se relever et s'ouvrir au monde. Elle offrira ainsi à chaque jeune Algérien, ce privilège qui n'est autre qu'un égal accès à la culture.

En effet, l'école algérienne n'était guère portée dans le champ des arts. Malheureusement, ces derniers n'apparaissent pratiquement jamais dans la liste des matières de base dont la valorisation devrait marquer un retour à l'essentiel. Cependant, cet éclairage très cru sur les réalités de l'enseignement artistique au sein du système scolaire, ne doit pas faire perdre de vue les avancées décisives liées à l'engagement soutenu du ministère de



l'Éducation nationale. L'École algérienne est dorénavant largement ouverte sur le monde de la culture et les relations nécessaires entre établissements d'enseignement et institutions culturelles. Elles constituent désormais une réalité effective que chacun salue.

En effet, le secteur de l'Éducation nationale travaille à l'intégration du théâtre et du cinéma dans le palier primaire.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a révélé que son secteur s'emploie à mettre en œuvre un système éducatif "rentable", dans le cycle primaire, dès la prochaine rentrée scolaire 2022-2023. Outre l'ajustement des pro-

grammes scolaires, l'allègement du poids des cartables, des méthodologies, le renforcement de la pratique de l'éducation physique au niveau du cycle primaire, le ministre a indiqué que plusieurs disciplines seront intégrées dans le programme éducatif de l'année prochaine au lycée.

Il s'agit de l'audiovisuel, du cinéma, du théâtre, des arts plastiques et de la musique.

Car, l'enjeu, aujourd'hui comme hier, est de bâtir une politique réaliste tendant vers la généralisation de l'éducation artistique en s'appuyant sur l'ensemble des forces disponibles au sein de la nation.

I. A.

HADJ - 2022

Le premier groupe de pèlerins algériens
quitte le pays

PAR RACIM NIDAL

Le premier groupe de pèlerins algériens a quitté, hier matin, l'aéroport international Houari-Boumediene à Alger en direction des Lieux Saints pour accomplir les rites du Hadj pour la saison 2022/1443.

Étaient présents pour saluer ce groupe composé de 57 hadjis, outre les membres de la mission nationale du Hadj, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, le ministre des Transports, Abdellah Moundji, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, ainsi que le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONPO), Ahmed Slimani, le directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf, l'ambassadeur du royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Abdullah Albussairy et les représentants de plusieurs secteurs concernés par l'opération de Hadj.

A l'occasion du premier vol des dessertes qui se poursuivront jusqu'au 4 juillet prochain, Belmehdi a appelé les hadjis à "représenter au mieux l'Algérie durant leur présence sur les Lieux Saints de l'Islam", saluant les efforts consentis par les hautes autorités du pays en vue de faciliter les démarches pour les futurs pèlerins en cette conjoncture exceptionnelle induite par la pandémie de Covid-19.

Il a invité également les hadjis à "observer toutes les instructions et recommandations qui leur sont données par les

autorités saoudiennes ou les membres de la mission, concernant les circuits et les lieux à visiter et notamment les consignes sanitaires".

Et d'ajouter: "Tous les secteurs concernés par l'organisation du Hadj 1443 ont œuvré en un temps record en coordonnant leurs efforts pour assurer tous les moyens nécessaires à la réussite de la mission algérienne du hadj qui était pendant des années", a-t-il dit, parmi les meilleures missions aux Lieux Saints.

"Les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour assurer un meilleur accompagnement à nos hadjis témoignent du grand intérêt qui leur est accordé", a soutenu le ministre, ajoutant que "les efforts dans ce sens se poursuivront jusqu'à leur retour dans les meilleures conditions".

"Toutes les orientations et instructions nécessaires ont été données aux membres de la commission médicale pour accompagner les hadjis pendant toute la durée de leur séjour sur les Lieux Saints de l'Islam et jusqu'à leur retour au pays", a affirmé Abderrahmane Benbouzid, soulignant que "le choix des membres de cette commission tient compte des spécialités les plus demandées en ce genre d'occasions". Pour sa part, le ministre des Transports a tenu à rassurer les pèlerins concernés par ce premier vol que "toutes les mesures et dispositions nécessaires ont été prises pour les accompagner et assurer leur confort", affirmant qu'"aucun laxisme ne sera toléré ni de la part des fonction-

naires ni des responsables du secteur".

De son côté, le directeur général du Hadj et de la Omra a indiqué que "toutes les mesures nécessaires ont été prises pour le bon déroulement du premier vol de hadjis à partir de l'aéroport d'Alger, et des prochains vols prévus à partir des autres aéroports agréés (Alger, Oran, Constantine et Ouargla)", ajoutant que "les membres de la mission du Hadj accompagneront les hadjis jusqu'à leur arrivée aux Lieux Saints".

L'ambassadeur saoudien a indiqué que "les autorités saoudiennes œuvrent à assurer une bonne prise en charge des pèlerins sur instruction du Serviteur des Lieux Saints, le roi Selmane ben Abdelaziz et du Prince héritier, Mohamed ben Selmane", ajoutant que "la situation sanitaire au royaume est rassurante et que tous les services sont assurés et facilités aux hadjis".

Pour rappel, le nombre de hadjis algériens pour cette saison s'élève à 18.697 pèlerins, soit 45 % du quota dont elle bénéficiait durant les dernières années avant qu'il ne soit réduit, à l'instar de tous les pays, en raison de la pandémie sanitaire.

Au total, 65 vols sont réservés pour le hadj dont 56 assurés par Air Algérie et 9 par la compagnie Saudia, avec 23 vols à partir de l'aéroport d'Alger, 17 de l'aéroport d'Oran, 18 de l'aéroport de Constantine et 7 de l'aéroport de Ouargla.

R. N.

AFFAIRE SONATRACH 1 - SAIPEM

Lourde peine requise contre Chakib Khelil

Mardi 14 juin 2022, le procureur de la République près la chambre criminelle du conseil judiciaire d'Alger a requis une peine de 20 ans de prison contre l'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, dans l'affaire Sonatrach et le complexe italien Saipem.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Il a également requis contre l'accusé, une amende de 2 millions de dinars avec l'appui du mandat d'arrêt international délivré en septembre 2019, en plus de la confiscation de ses biens immobiliers, mobiliers et de ses avoirs bancaires et ceux des membres de sa famille.

Quant à l'ancien Président-directeur général de Sonatrach, Mohamed Meziane et son adjoint, Abdelhafid Feghouli, le parquet a requis à leur encontre une peine de 10 ans de prison et une amende d'1 million de dinars. 4 ans de prison et la même amende ont également été requis contre le directeur des affaires juridiques de Sonatrach, Abbas Boumediene.

Les personnes impliquées dans ce dossier, ou ce qu'on appelle aussi l'affaire "Sonatrach 1", ont été accusées de détournement de fonds publics, d'abus de pouvoir et de conclusion de marchés publics



en violation de la réglementation en vigueur, notamment lors de la conclusion d'un marché pour l'achèvement d'un complexe de gaz liquéfié dans la région d'Arzew à Oran en 2008, lorsque l'affaire a été attribuée au complexe italien Saipem. Quant aux représentants du complexe italien Saipem, il a requis contre eux 10 ans de prison, 1 million de dinars d'amende, ainsi que 3 ans de prison et 200.000 DA d'amende contre les autres prévenus: des douaniers et transitaires, avec la confiscation de leurs biens immobiliers et bancaires. Le 31 janvier 2022, s'était tenu le procès de l'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, au pôle pénal économique et financier près

le tribunal de Sidi-M'hamed à Alger. Il avait été condamné, le lundi 14 février 2022, par contumace, à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de dinars avec l'émission d'un mandat d'arrêt international. Chakib Khelil, faisait face à des accusations de corruption, notamment dans l'affaire du complexe gazier d'Arzew, mais aussi d'octroi d'indus privilégiés, abus de fonction et conclusion de marchés en infraction aux lois et à la réglementation, conformément à la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, faisait déjà l'objet d'un mandat d'arrêt international.

R. R.

L'ALLOCATION CHÔMAGE ÉLARGIE

Les orphelins et les veuves concernés

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'allocation chômage sera élargie à d'autres couches, à savoir les veuves et les orphelins. C'est ce qu'a indiqué le ministre du Travail Youcef Chorfa qui précise avec des chiffres le nombre actuel des bénéficiaires.

Cette indemnité d'un montant mensuel de 13.000 DA sera versée aux futurs bénéficiaires dont les orphelins et les veuves. Sur la base de dossiers préétablis, il s'agit d'entamer le profil de ces nouveaux bénéficiaires sur la base de l'absence de revenus et de précarité de leur situation. Le ministre du Travail qui est intervenu avant-hier à la chambre basse a souligné que "cette disposition a permis d'avoir

1.471.000 personnes qui perçoivent leurs indemnités parmi les 1.993.319 demandes enregistrées". Un chiffre qui permet de constater que presque la majorité des demandeurs de cette allocation a été satisfaite. Pour ce qui est des classes précaires, le ministre rappelle que c'est le président de la République qui a ordonné d'élargir la perception de cette indemnité chômage aux autres couches défavorisées, indiquant que le décret relatif à cette disposition sera publié le mois de juillet prochain. Youcef Chorfa met en exergue la politique sociale de l'État à travers le nombre de placement à l'emploi direct et indirect. "Les bénéficiaires de l'allocation chômage sont appelés à occuper des emplois dès que les engagements sont

contractualisés avec des entreprises" et il sera exclu pour tout demandeur d'emploi qui a trouvé un poste de travail à durée indéterminée de bénéficier de cette indemnité. Le ministre n'a pas révélé les chiffres des nouveaux placements dans les entreprises, mais tout porte à croire qu'avec la nouvelle dynamique de relance et les nouvelles startups de plus en plus nombreuses que le nombre de création d'emplois sera soutenu. Le ministre a par ailleurs exclu toute discussion sur la retraite anticipée, estimant que "le système de retraite n'est pas encore aux normes internationales" en précisant "qu'il faut au moins 5 cotisants pour un retraité alors qu'en Algérie, il y a 2 cotisants pour un retraité".

F. A.

EXPLOSION DE GAZ LE 7 AVRIL 2022 À BORDJ-BOU-ARRERIDJ

5 personnes écrouées

PAR RANIA NAILI

Pour rappel 10 personnes de la même famille avaient péri dans une explosion de gaz survenue le 7 avril dernier dans le centre-ville de Bordj-Bou-Arreridj. 17 autres avaient été blessées. Une maison de deux étages appartenant à la famille décimée après la violente explosion s'est effondrée. Le drame avait choqué les Algériens et des riverains ont pointé du doigt la responsabilité de Sonelgaz. "C'est Sonelgaz qui porte la responsabilité", avait dénoncé un rive-

rain. Plus de deux mois, l'enquête ouverte par la justice vient de connaître ses premiers résultats. Et comme le ministre de l'Intérieur Kamel Beldjoud s'est engagé à rendre publics les résultats de l'enquête, c'est chose faite.

Selon un communiqué du tribunal de Bordj-Bou-Arreridj publié via l'agence officielle APS, 5 personnes poursuivies dans cette affaire ont été placées sous mandat de dépôt par le procureur de la République. Il s'agit de deux agents d'intervention, d'un agent d'exécution, d'un

chargé de mission et d'un directeur de Sonelgaz. Le parquet ajoute que la "responsabilité du directeur et des agents de Sonelgaz a été établie dans ce drame". Les accusés n'ont pas "traité convenablement le signalement donné par le propriétaire du logement sur la fuite de gaz. Ils n'ont pas engagé les procédures prévues dans ce cadre, notamment la prise en charge systématique du cas de fuite, outre des fautes engageant leur responsabilité pénale", toujours selon le parquet.

L'enquête sur cette explosion, qui a été

AUTOROUTE NORD-SUD Travaux de maintenance du tunnel de Hamdania

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a annoncé hier le début des travaux de maintenance du tunnel de Hamdania sur l'autoroute Nord-Sud qui relie Alger au sud du pays.

Ce tunnel est situé entre les localités de Sidi-Madani dans la wilaya de Blida et Hamdania dans la wilaya de Médéa. Les travaux de maintenance se dérouleront sur le sens Blida-Médéa, sans interruption de la circulation.

L'ADA n'a pas précisé la durée des travaux.

BANQUE ET MARCHÉ PARALLÈLE

Le dinar face aux devises

Mercredi 15 juin 2022, 1 euro s'échangeait contre 153,20 dinars à l'achat et 153,27 dinars à la vente, à la Banque d'Algérie. Sur le marché parallèle de change, l'unité de cette même monnaie s'échangeait toujours dans les environs de 214.50 dinars à l'achat et à 216.50 dinars à la vente.

Le dollar américain sur le marché officiel de change reste dans les cotations de ce samedi à 146,07 dinars à l'achat et 146,08 dinars à la vente. Sur le marché parallèle, il est proposé par les cambistes dans les environs de 200 dinars à l'achat et 202 dinars à la vente.

Pour ce qui est du taux de change de la livre sterling, il est en recul net. 1 seul pound s'échangeait contre 175,76 dinars à l'achat et 175,88 dinars à la vente, à la Banque d'Algérie. Sur le marché parallèle, l'unité de cette monnaie reste encore plus chère, s'échangeant contre 250 dinars à l'achat et 252 dinars à la vente.

Enfin, pour ce qui est de la monnaie canadienne, 1 dollar canadien est proposé dans les cotations officielles, contre 112,74 dinars à l'achat et 112,76 dinars à la vente. Sur le marché parallèle de change, le dollar canadien s'échangeait contre 153 dinars à l'achat et 156 dinars à la vente.

R. N.

confiée au laboratoire régional de la police scientifique de Constantine, a écarté la possibilité qu'une explosion de produits inflammables serait à l'origine de l'accident. Un rapport établi par un expert dans les risques industriels a conclu à une explosion en raison d'une fuite de gaz. L'explosion de gaz survenue dans le quartier du 5-Juillet dans le centre-ville de Bordj-Bou-Arreridj a été précédée et suivie d'autres accidents dramatiques similaires.

R. N.

Installation de Tidjani Tama nouveau directeur central du livre

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé, dimanche à Alger, à l'installation de Tidjani Tama au poste de directeur central du livre, en remplacement de Hacène Mandjour, chargé de la gestion provisoire de ce Centre, indique un communiqué du ministère.



**Journée des archives
Nécessité de programmes répondant
au développement technologique**

Installation de Tidjani Tama nouveau directeur central du livre

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé, dimanche à Alger, à l'installation de Tidjani Tama au poste de directeur central du livre en remplacement de Hacène Mandjour, chargé de la gestion provisoire de ce Centre, indique un communiqué du ministère.

Intervenant lors de la cérémonie d'installation, en présence de cadres du ministère et des établissements sous tutelle, Mme Mouloudji a affirmé que "la promotion du livre en Algérie s'inscrit parmi ses priorités", relevant la nécessité de "faire un diagnostic des établissements sous tutelle concernés par le livre dans les plus brefs délais". La ministre a fait part, à cet effet, de l'attachement de ses services "à adopter une politique nationale participative" claire pour soutenir et promouvoir davantage l'industrie du livre, mais égale-



ment contribuer au développement de l'édition et de la distribution en vue de faciliter l'accès du lecteur au livre au niveau des bibliothèques et encourager la lecture publique. Elle a expliqué, à ce propos, que le ministère procéderait, en coordination avec le Centre national du livre (CNL), à "la révision de ses statuts et à l'élaboration d'une nouvelle straté-

gie pour la politique du livre en Algérie", en associant l'ensemble des acteurs notamment les maisons d'édition, les imprimeries, les libraires et les éditeurs. Afin d'y parvenir, Mme Mouloudji a annoncé l'organisation d'une conférence nationale, en collaboration avec l'Union des écrivains algériens sur "L'écriture et l'édition en Algérie", le but étant d'exami-

ner tous les aspects liés à l'industrie du livre et à l'édition, et partant développer ce segment d'activité. De son côté, le nouveau directeur Central du Livre a affirmé que la vision du ministère "le motive pour être à la hauteur de la mission qui lui a été confiée", notant que "toutes les initiatives trouveront une oreille attentive et une réponse permanente".

3 festivals artistiques nationaux et internationaux programmés à Oran

La ville d'Oran accueillera dans les jours à venir trois festivals artistiques nationaux et internationaux, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la culture et des arts de la wilaya.

Les trois festivals artistiques coïncident avec la 19^e édition des Jeux méditerranéens prévue du 25 juin au 6 juillet, a indiqué le chef de service activités culturelles à la Direction de la culture et des arts de la wilaya, Nori Mekhissi, soulignant que le ministère de la Culture et des Arts a décidé de les organiser durant cette période pour renforcer les activités culturelles et artistiques programmées au profit du public et des visiteurs de la wilaya d'Oran, notamment les participants à cette manifestation sportive méditerranéenne.

Dans ce contexte, le ministère de la Culture et des Arts a décidé de transférer à la wilaya d'Oran l'organisation de deux festivals artistiques, précédemment programmés dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, à savoir le festival international de danses populaires qui se tiendra du 30 juin au 5 juillet, avec la participation de troupes artistiques de plusieurs pays, et la 13^e édition du festival national de la chanson Raï.

Le théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran accueillera, du 26 au 28 juin, la 13^e édition du festival de la chanson oranaise, avec la participation de plusieurs figures de ce genre et de la musique bédouine et stars de la chanson raï dont Houari Benchenet, a-t-il indiqué.

Le ministère de la Culture et des Arts avait annoncé, début de l'année en cours, la préparation d'un programme culturel de proximité spécial, intensif et diversifié pour accompagner la 19^e édition des JM d'Oran, ainsi que l'organisation de festivals culturels et artistiques, en plus que d'autres initiatives en vue de valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel de la ville d'Oran, avec la mobilisation de nombreuses structures et équipements culturels pour cet important événement sportif. "Cet événement sportif important est une opportunité pour promouvoir et faire connaître la culture algérienne et une occasion de mettre en lumière la ville d'Oran, son histoire, son patrimoine culturel matériel et immatériel et ses grandes contributions à l'enrichissement de la culture de la Méditerranée", a-t-on souligné.

FESTIVAL DU THÉÂTRE DE MARIONNETTES:

La pièce "El Mahara" décroche le prix de la meilleure œuvre

La pièce théâtrale "El Mahara" de l'association Erricha de la wilaya de Relizane a remporté, samedi à Aïn-Témouchent, le prix de la meilleure représentation théâtrale complète au Festival culturel national de marionnettes.

La pièce théâtrale "El Mahara" traite du thème de la pollution environnementale en mer causée par l'homme et initie les enfants à la culture de préservation et de protection de l'environnement contre divers types de pollution, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de clôture de la 12^{ème} édition du festival culturel national du théâtre de marionnettes, organisé sous le slogan "Théâtre de marionnettes, éducation et divertissement". Le prix de la meilleure mise en scène a été décerné à la coopérative "Djawhara" de la wilaya de Sidi Bel-Abbes pour la pièce "El Amira wal Mordjana", alors que la pièce "L'arbre planté" de la coopérative culturelle "Tassili" de Constantine et le spectacle "Le



coq qui pleure" de la troupe "Le petit théâtre" de Blida se sont partagés le prix du meilleur texte théâtral dans cette édition clôturée à la bibliothèque principale de lecture publique Malek Bennabi d'Aïn Témouchent. La troupe "Essayad" d'Aïn Témouchent a reçu le titre du meilleur marionnettiste, alors que l'association culturelle "Irathen" de la wilaya de Tizi Ouzou a rem-

porté le prix du jury de cette édition qui a été marquée par la participation de six troupes de théâtre en compétition pour les prix du festival, a indiqué le commissaire de cette manifestation culturelle, Ali Bouchikhi. Il a affirmé que cette édition qui a enregistré un "franc succès" après une absence de deux années en raison de la pandémie de Covid-19, a vu la participation de 13

troupes théâtrales issues de 10 wilayas qui ont mis du baume au coeur des enfants en présentant, quatre jours durant, des spectacles à la maison de la culture Aïssa-Messaoudi, à la bibliothèque principale de lecture publique Malek-Bennabi et dans les deux salles de cinéma à Beni-Saf et à Hammam-Bouhadjar.

Spectacles et remise de prix à l'occasion de la Journée de l'enfant africain

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de remise des prix du Concours pour Enfants lancé dernièrement par le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi, à l'occasion de la Journée de l'Enfant africain, le 16 juin de chaque année.

A cette occasion, les lauréats de ce concours, à savoir Maria Aïssa Widadi de Ghardaïa, Chaima Nasser de M'sila et Abderrahmane Takli de Tizi-Ouzou ont reçu des tablettes électroniques pour leurs expressions écrites sur le "Rêve de l'enfant africain". Cette cérémonie a été marquée par plusieurs spectacles de chant et de musique et un programme artistique riche et varié.

Un spectacle intitulé "l'Afrique : mon continent et j'en suis fier" a été présenté par le théâtre de Hdidouane pour enfants, fruit d'une formation théâtrale dont



22 enfants ont bénéficié durant une année, dans les domaines de l'interprétation, de la comédie et de la chorégraphie, à travers une scénographie qui exprime l'attachement de l'enfant algérien à son continent. Un spectacle de marionnettes

exécuté avec brio par la narratrice Nahla Zine a eu un franc succès auprès des enfants. Dans ce cadre, la ministre de la Culture a salué dans son allocution l'initiative du TNA de consacrer un programme spécial pour la célébration de cette jour-

née notamment à travers la représentation du Théâtre Hdidouane pour enfants, affirmant œuvrer à la généralisation d'écoles de théâtre similaires dédiées aux enfants au niveau national en vue de développer leurs capacités créatives.

Treize œuvres sélectionnées pour le grand prix Assia-Djebar du roman

Le jury de la sixième édition du Grand prix Assia-Djebar du roman a sélectionné 13 ouvrages pour la participation à cette prestigieuse distinction, a indiqué jeudi un communiqué de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organisatrice du prix.

Treize romans dont cinq écrits en arabe, trois en tamazight et cinq en français ont été sélectionnés par le jury présidé par l'académicien Abdelhamid Bourayou sur un total de 29 romans retenus lors de la première sélection, a précisé l'Anep dans son document. Les romans en langue arabe retenus sont : *Fel Bida Kanet El Kalima* de Amel Bouchareb (éditions Chihab), *Mofiola Sani El Aftam n 4561* de Zahra Kechaoui (éditions Mim), *Tarhan* de Abdellah Kerroum (éditions Khayel), *El Achikan El Khajoulen* de Ismaïl Ibrir (éditions Hibr) et *Nooubet El Ghariba* de Mohamed-Lamine Ben Rabi (éditions Damma)



Les romans écrits en tamazight participant à cette compétition sont : *Tit d Yilled Ayen D-Qqarent Tewriqin* de Muhend Akli Salhi (éditions Imtidad), *Icenga n Talsa* de Rachida Ben Sidhom Ould Hocine (éditions Achab) et *Tayri n Umettan* de Achour Ferrouch (éditions El Amel). Pour les romans écrits en langue française, cinq œuvres sont en lice pour le prix d'Assia-Djebar, à savoir *La scène de l'histoire* de

Djaved Rostom Touati (éditions Apic), *Le vent a dit son nom* de Mohamed Abdellah (éditions Apic), *Meurs, tu vivras plus heureux* de Ahmed Brahimi (Casbah), *Le chevalier véridique* de Jean-Baptiste Evette (Anep) et *La prodigieuse fortune* de Corinne Chevallier (Casbah). Le jury de ce Prix compte, entre autres membres, la critique et universitaire Amina Belaïla, la poétesse et traductrice Lamis Saidi,

l'écrivain et journaliste Hamid Abdelkader, le romancier Abdelwahab Aïssaoui, et le chercheur et universitaire Abdelkrim Ouzeghla. Les trois lauréats du meilleur roman dans les langues arabe, tamazight et français seront annoncés lors d'une cérémonie prévue le 30 juin prochain, marquant la naissance de la romancière et académicienne Assia Djebar.

Journée des archives

Nécessité de programmes répondant au développement technologique

Des experts des archives et de la mémoire ont souligné, jeudi à Alger, que le secteur a besoin de programmes répondant au développement technologique.

Lors d'une journée d'information organisée sous le thème "Les archives entre réalité et perspectives", à l'occasion de la Journée internationale des archives célébrée le 9 juin, le directeur du Centre des archives nationales, Mohamed Theliouine a affirmé que cette journée "se veut une occasion pour évaluer les plans de travail suivis et prospecter l'avenir, à travers la mise en place de programmes ciblés servant le secteur des archives". Il a ajouté que "la rencontre permettra aux responsables des archives d'actualiser leurs informations dans le cadre des efforts consentis par l'Etat envers ce secteur stratégique qui veille à préserver le legs de la nation algérienne et la mémoire nationale".

Le secteur des archives a connu "un bond qualitatif" ce qui lui a valu "une place parmi les secteurs des archives pionniers dans le monde qui se distinguent en termes d'organisation, de gestion et de transmission des documents d'archives". Pour sa part, le directeur de l'inspection à la direction générale des archives nationales, Othmani-Marabout Sami a passé en revue les étapes d'élaboration de la législation dans le domaine des archives, rappelant que l'Etat algérien a veillé dès les premières années de son indépendance "à encadrer l'activité des archives et à ancrer les normes techniques liées à leur gestion et organisation".

M. Othmani a cité, dans ce sens, l'exemple de l'ordonnance N 71-36 qui constitue la première législation ayant permis la création des Archives nationales, placés à l'époque sous la tutelle du Conseil des ministres, outre l'ancrage du droit de consultation gratuit, et ce avant la promulgation du décret 87-11, puis de la loi 88-09 présenté selon la même source pour faire connaître les archives et sa composante.

Il a cité l'acquisition des archives de l'intérieur et de l'extérieur, les conditions de dépôt et de consultation, ainsi que les dispositions résultant de la détérioration et de la fraude des archives. M. Othmani a



tenu à affirmer que la législation algérienne liée aux archives "doit répondre aux exigences de l'ère actuelle et s'adapter aux moyens modernes dans la gestion des centres d'archives, et qu'elle ne doit pas être séparée d'autres législations tels les deux codes civil et de commerce".

De son côté, Abassi Mohammed, chargé d'études et de synthèse (CES), a estimé que les archives historiques sont "un ouvrage de développement qui relate et planifie les mouvements de la société", ajoutant que les responsables des Archives en Algérie doivent "contribuer à la préservation de la mémoire nationale, car elle est plus large que l'écriture de l'histoire, et touche à tous les aspects social, économique, culturel et cognitif de la société". Pour sa part, la cheffe de service par intérim du traitement scientifique, Bouabdallah Ghania, a précisé que les institutions d'archives sont "un terreau fertile" pour l'application des technologies modernes en raison des facilitations qu'elles offrent en matière de préservation numérique et d'équipement des bases de données et de recherche. La même responsable a estimé qu'il était crucial de redoubler les capacités

d'absorption et de stockage, et ce au regard du développement étonnant du monde de communications, qui a favorisé la production des documents, tous types et formes confondus.

L'artiste Bachir Bencheikh expose ses toiles à Alger

Une exposition des toiles de l'artiste peintre Bachir Bencheikh, qui restitue par la peinture la vie paysanne et la beauté des paysages naturels, a été inaugurée jeudi à Alger. Intitulée "Paysages de la Kabylie et sa splendeur," cette exposition accueillie à la galerie Mohamed-Racim, regroupe une trentaine de tableaux consacrés aux paysages naturels, représentés dans leurs détails. Fasciné par les paysages naturels, Bachir Bencheikh opte pour l'impressionnisme figuratif comme style pour en restituer tous les détails et décrire la vie paysanne à travers des scènes de vie, partagée entre labourage, pâturage, collecte d'olive et tâches domestiques. "Les femmes à la fontaine", "Les moissonneurs", "La récolte des olives", "La vallée de la Soummam" ou encore "Champ de blé", sont entre autres, titres de ces toiles narratives et imprimées d'émotion. "J'ai toujours été fasciné par la nature et la beauté de ses paysages que je tente d'en représenter à travers mes œuvres dédiées en partie au vécu des paysans et à la beauté des paysages, reproduits dans leur splendeur", a expliqué l'artiste.

Avec des tons doux et profonds, ses toiles, en petit et grand formats, se distinguent surtout par la cohérence des formes et l'harmonie des couleurs qui invitent à la méditation. L'artiste évoque également Alger à travers notamment un de ses illustres monuments historiques, la Casbah, en plus de la Baie d'Alger. Passionné par la peinture dès son jeune âge, Bachir Bencheikh apprend l'art pictural sur le tas, avant de poursuivre des cours spécialisés au sein de la Société des Beaux-Arts à la fin des années 60.

En cinquante ans de carrière, l'artiste a participé à plusieurs expositions individuelles et collectives en Algérie et à l'étranger. Organisée par l'Etablissement Arts et culture, l'exposition Paysages de la Kabylie et sa splendeur est visible jusqu'au 28 juin.

La gastronomie européenne à l'honneur à Alger

Une "journée ouverte" sur la gastronomie européenne a été organisée samedi à Alger dans le cadre de la manifestation "Mois de l'Europe", le public ayant pu découvrir plusieurs activités visant à faire connaître la culture européenne. Placée sous le slogan "Saveurs d'Europe", l'évènement, organisé à la salle Mustapha-Kateb à Alger centre à l'initiative de la délégation de l'UE en Algérie en collaboration avec nombre d'États membres représentés en Algérie, a été marquée par la présentation de 24 plats entre salé et sucré représentant des pays comme l'Allemagne, la République Tchèque, la Suède et l'Italie.

Dans ce contexte, le stand allemand a proposé plusieurs types de pain

allemand local, qui est généralement servi dans divers repas, et préparés pour la plupart avec du complet, ainsi que le plat "kartoffelpuffer", des crêpes de pommes de terre frites avec quelques épices, oignons, fromages et des types de sauces.

Le stand autrichien s'est distingué par la présentation du plat "le lip-tauer", des morceaux de pain tartinés au fromage de chèvre assaisonnés d'épices piquantes, plat également connu dans les pays voisins comme la Hongrie. Le gâteau populaire au chocolat "sachertorte", a également été présenté. Outre la présentation de ces plats et leur dégustation, le public, venu en nombre, a également assisté à de nombreuses activités destinées aux

adultes et aux enfants. Lars Flocke Larsen, chef adjoint de la section politique et culturelle de la mission de l'UE en Algérie, a déclaré que le but de cet événement est de "faire découvrir aux Algériens la culture européenne à travers l'art culinaire qui caractérise les pays européens participants. Il s'inscrit également dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et l'UE". Cette journée, ouverte au grand public, s'inscrit dans le cadre du "Mois de l'Europe" organisé par la délégation de l'UE en Algérie. Lancé le 9 mai dernier, le "Mois de l'Europe" s'achèvera par l'organisation du Festival européen de la musique en Algérie "très prochainement", selon un communiqué de la mission.

M'SILA, FORÊT D'AÏN-GHRAB

Détente et oxygénation



La forêt d'Aïn-Ghrab à Djebel-Messaâd, dans la wilaya de M'sila, constitue l'un des plus importants lieux de rafraîchissement et d'oxygénation pour les habitants de la région, notamment ceux des communes du Sud.

Cette forêt représente une destination privilégiée pour les M'silis, voire même pour les habitants de la wilaya voisine Djelfa qui y passent des heures à l'ombre de ses pins peuplant une aire d'environ 33.617 hectares. De nombreux habitants du Hodna ont pris l'habitude de venir y passer d'agréables moments durant leur temps libre en apportant avec eux tout ce dont ils ont besoin, à savoir de l'eau, des boissons fraîches et des sandwichs faits maison.

Certains y préparent des grillades en plein air, alors que d'autres visiteurs préfèrent déjeuner dans des restaurants ouverts dans cet espace dans le cadre de l'investissement privé, proposant des plats traditionnels, particulièrement "el meharas" et "chakh-

choukha". Il y a également la boisson traditionnelle "el djour", de plus en plus prisée par les consommateurs dans la région de Djebel-Messaâd, une boisson de couleur rouge foncé obtenue par infusion de plusieurs plantes poussant à longueur d'année dans la région, spécialement après les chutes de pluies dont le romarin, le pistachier lentisque, deghent, tislahine, feuille de pin et chelida.

Un café situé à l'entrée de cette localité en a d'ailleurs fait sa spécialité au regard de l'engouement pour cette boisson chez les visiteurs de la région. Les enfants, de leur côté, trouvent dans ce vaste espace boisé une occasion pour courir et jouer sous l'œil vigilant des parents.

Certains trouvent également dans ce lieu serein un endroit idéal pour la lecture, même si la majorité des jeunes préfèrent surfer sur le Web, sur un Smartphone ou une tablette, en profitant de la connexion 4G accessible à la faveur de la proximité du chef-lieu de la commune de Djebel-Messaâd.

Cette forêt a été réhabilitée après son attribution à un investisseur privé dans le cadre de "la valorisation des espaces forestiers" ce qui a permis la création de nouvelles activités com-

merciales, la restauration en particulier, ainsi que la création de postes d'emploi en faveur des jeunes de la commune de Djebel-Messaâd, a noté le conservateur des forêts de la wilaya de M'sila, Ameer Mohamed.

La concession de cet espace forestier vise la création d'un pôle touristique environnemental dans la région de Djebel-Messaâd, a indiqué à l'APS le wali de M'sila, expliquant que des opérations sont en cours d'exécution, notamment l'ouverture de pistes et l'aménagement d'espaces au sein de cette forêt.

Selon Ameer Atlaoui, un jeune de la commune de Djebel-Messaâd, cette forêt a de tout temps constitué un espace de repos pour les nomades qui transitent par cette région comme en témoigne l'un des vers de la chanson du ténor de la musique bédouine, Khelifi Ahmed, intitulée "Bitna cheg Aïn-Ghrab", signifiant que les nomades ont dressé leur camp à Aïn-Ghrab. Des élus de la commune de Djebel-Messaâd attestent, pour leur part, que l'accès gratuit, la sécurité assurée dans l'espace forestier d'Aïn-Ghrab et la qualité de l'accueil sont à l'origine de la venue massive des visiteurs dans ce site forestier.

GHARDAÏA, TRICHE AUX ÉPREUVES DU BEM

Une mère de famille placée en détention

Le tribunal de Ghardaïa a ordonné le placement en détention provisoire d'une femme ayant encouragé, par téléphone portable, sa fille à la triche lors de l'épreuve d'histoire et de géographie dans le cadre des épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), indique un communiqué du même tribunal.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Ghardaïa tient à informer qu'en date du 7 juin 2022, le chef du centre d'examen Ouarida Medad (chef-lieu de la wilaya de

Ghardaïa) a notifié les services de la police judiciaire d'un cas de fraude par une élève candidate (Dj. N.) en communiquant par téléphone portable avec sa mère (M. F.) qui l'a aidée à répondre au sujet de l'épreuve d'histoire et de géographie", précise la même source.

Les éléments de la police judiciaire "ont ouvert une enquête sur les faits de cette cause en mettant le téléphone portable au contrôle électronique et par l'audition de la mise en cause qui a confirmé les faits".

La mise en cause (M. F.) a été présentée le 12 juin devant le parquet de la

République pour répondre des chefs d'inculpation de diffusion des corrigés du BEM par l'utilisation d'un moyen de communication à distance, en application des dispositions de l'article 253 bis 6 et bis 7 du code pénal. Elle a été déférée devant le tribunal correctionnel dans le cadre des procédures de comparution immédiate pour la juger conformément à la loi.

"Le tribunal a ordonné à la même date le report du procès de cette affaire à l'audience du 16 juin avec placement de la mise en cause en détention provisoire", conclut la même source.

APS

ORAN

L'EHU réalise une chirurgie réparatrice du visage

L'Établissement hospitalo-universitaire 1^{er}-Novembre d'Oran s'est lancé dans la chirurgie réparatrice du visage, avec des autogreffes de plusieurs parties de la face. Après 4 opérations réussies, le professeur Karim Hireche, chef du service maxillo-facial dans cet établissement a tenu une conférence de presse pour annoncer une cinquième intervention, programmée pour l'après-midi même.

Le "service maxillo-facial de l'EHU pratique des interventions chirurgicales aussi complexes que la reconstruction de parties du visage", explique ce spécialiste, ajoutant que ses "patients auraient été envoyés à l'étranger si son service ne s'était pas lancé, il y a un an et demi, dans ces chirurgies". Ce cinquième patient subira une reconstruction de toute la partie gauche de son visage. Il s'agit d'un jeune agriculteur défiguré suite à un accident de travail. L'agriculteur, originaire de la wilaya de Relizane, subira une autogreffe, une partie de son crâne comportant de l'os, de la peau et des vaisseaux sanguins.

Cette opération de plus de 5 heures va permettre à cette équipe médicale de redonner espoir à ce jeune, fortement atteint sur le plan psychique, par l'aspect de son visage complètement défiguré. Le service maxillo-facial a débuté ce genre de chirurgie, avec quatre premières opérations qui ont été couronnées de succès. Agé de 48 ans, le professeur Hireche, qui a suivi plusieurs formations à l'étranger dans le domaine de la chirurgie réparatrice au Brésil, en France et au Liban, s'est fixé l'objectif de former d'autres médecins à cette spécialité.

MÉDÉA

Ouverture de 16 points de collecte de céréales

16 points de collecte de céréales seront ouverts à travers la wilaya de Médéa dans le cadre du dispositif mis en place par la Coopérative de céréales et de légumes secs, au titre de la campagne moisson battage 2022, a indiqué un communiqué de la chambre agricole. Les points de collecte resteront opérationnels jusqu'à début septembre pour permettre aux agriculteurs de déposer leur production et faciliter, ainsi, l'acheminement des céréales vers les structures de stockage dépendant de la Coopérative de céréales et de légumes secs, précise la chambre agricole. En sus du complexe de stockage de coopérative de céréales et de légumes secs, sis à Berrouaghia, les producteurs de céréales auront à leur disposition des points de collectes localisés dans quatorze communes, dont celles de Beni-Slimane, Ksar el-Boukhari, Chellalet el-Adhaoura, Aïn-Boucif, Tlet-Douairs et Chahbounia. Le même nombre de points de collecte mobilisés lors de la précédente campagne moisson battage a été reconduit cette année, mais dont une partie seulement a fonctionné, en raison de la "faible production" par rapport à la campagne 2020, selon les détails fournis par la direction locale des services agricoles.

APS

CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-QATARI

Consolidation du partenariat dans les secteurs stratégiques

Les opérateurs économiques algériens et qataris, réunis à Alger, lors de la 2e session du conseil d'affaires algéro-qatari, ont souligné l'importance d'agir pour renforcer le partenariat dans les secteurs stratégiques et augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays.

Mettant en avant les changements opérés en Algérie sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment en matière de renouveau économique et d'amélioration de gouvernance financière, favorable à l'investissement, le président du Conseil des hommes d'affaires algéro-qatar, Kamel Moula, a indiqué qu'il appartient aux entreprises

des deux pays "d'agir pour renforcer le partenariat dans les secteurs stratégiques et augmenter le volume des échanges commerciaux". A ce titre, il a mis en exergue le projet de la loi relative à l'investissement assurant que celui-ci pose "un cadre adapté et stable pour développer une économie productrice de richesses", soulignant que "les défis de la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique doivent être relevés".

M. Moula a, dans ce sens, indiqué que "le développement de l'agriculture pour répondre aux enjeux de la modernisation, le confortement de l'industrie pharmaceutique, et la consolidation de l'industrie touristique sont autant de créneaux d'investissement qui permettent aux deux pays d'approfondir leurs coopérations".

Pour sa part, le président du Conseil d'administration de la Ligue des hommes d'affaires qataris, Cheikh Fayçal Ben Kassem Al Thani, a affiché la volonté de son pays pour œuvrer à concrétiser des partenariats bilatéraux, assurant que "toutes les conditions sont réunies pour renforcer la coo-

opération bilatérale". Dans cette optique, Cheikh Fayçal Ben Kassem Al Thani a indiqué ambitionner de concrétiser des partenariats avec des opérateurs économiques algériens particulièrement dans le secteur de l'agriculture, soulignant l'impératif de travailler en commun "pour assurer une sécurité alimentaire et se mettre à l'abri des répercussions des conjonctures internationales".

Aussi, a-t-il ajouté, "les deux parties recensent des compétences dans divers domaines qu'il faut exploiter au service de la consolidation des relations bilatérales dans les domaines économique, commercial et celui de l'investissement".

Lors du point de presse tenu à l'issue de cette réunion, l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al Naâma, a valorisé les rencontres qu'il eues avec les ministres algériens du Commerce et de la promotion de l'investissements et celui de l'Agriculture et du développement rural. Il a ajouté que les opérateurs économiques algériens et qataris ont "un rôle important" à jouer pour assurer la sécurité ali-

mentaire des deux pays. L'ambassadeur du Qatar en Algérie a, en outre, affirmé que les relations entre les deux pays ont franchi "un pas solide" vers un avenir meilleur en concrétisation de la vision des dirigeants des deux pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et l'émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani.

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Tayeb Chebab, a pour sa part, exprimé la volonté de mettre en place "un partenariat durable" et "des investissements à valeur ajoutée pour les deux parties".

Au cours des débats, des opérateurs algériens ont exprimé leur souhait de conclure des partenariats dans les domaines de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'énergie renouvelable notamment.

A signaler que plus de 60 opérateurs économiques algériens et des représentants de 8 holdings qataris ont pris part à cette réunion.

R. E.

PARTENARIAT ALGÉRO-JORDANIEN

Facilitation des échanges commerciaux et industriels

Des hommes d'affaires algériens et jordaniens ont plaidé en faveur de l'intensification des efforts de facilitation des échanges commerciaux et industriels entre les deux pays dans la cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Les hommes d'affaires algériens et jordaniens se sont accordés, lors d'une rencontre sur la coopération bilatérale, sur la nécessité d'intensification des efforts conjoints pour faciliter les échanges commerciaux et industriels entre les deux pays, dans la cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, notamment au vu de la crise économique, vécue à l'échelle mondiale, suite à la pandémie du Coronavirus et ses répercussions sur la hausse des prix des denrées alimentaires, requérant l'"intensification de la coopération dans divers domaines commer-

ciaux et économiques". Cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre Jordanien de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement, Youcef Chemali et de l'ambassadeur de Jordanie en Algérie, Chaker Attallah Al-Amouche, accompagnés du président de la chambre d'industrie de Jordanie, Fathi Al-Djaghir.

Le ministre jordanien de l'Industrie du commerce et de l'approvisionnement a indiqué, dans son intervention à l'occasion, que sa présence et en Algérie présence en Algérie est une preuve qu'il "aime" travailler avec ce pays, exprimant la disponibilité de son pays, d'aller vers une politique de complémentarité économique et commerciale, au regard de la hausse des prix du pétrole, des matières premières et des denrées alimentaires à

travers le monde. Il s'est, également, félicité des opportunités d'investissement disponibles en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, qui fait la réputation de Blida, susceptible, selon lui de "contribuer au relèvement du volume des échanges commerciaux entre les deux pays".

"Le contexte économique mondiale ne laisse pas de place à un pays isolé", a estimé, pour sa part, le président de la Chambre locale de commerce et d'industrie Mitidja, Riad Amour.

Ce responsable a souligné la nécessité de consolider les relations et de trouver des mécanismes pour accélérer le rythme des investissements entre les deux pays, un sujet abordé par cette rencontre bilatérale. Cette rencontre a, également, pour objectif d'accompagner les entreprises et

les investisseurs des deux pays pour relancer les investissements et intensifier les échanges commerciaux.

Sachant que le commerce international entre pays arabes est "très faible", selon M. Amour.

Les deux parties ont convenu de travailler ensemble en vue de renforcer la présence de l'Algérie en Asie et de la Jordanie en Afrique, et pour l'échange d'expertises et l'intensification des visites de jeunes jordaniens et algériens actifs dans le domaine des start-up.

A noter que cette rencontre, organisée par la Direction régionale du commerce, a coïncidé avec l'ouverture de la 53ème Foire Internationale d'Alger au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger.

R. E.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGERIE-ETATS UNIS D'AMÉRIQUE

Vers le renforcement des échanges commerciaux

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a salué les relations économiques et commerciales "solides" entre les deux pays, affirmant que l'Algérie et les États-Unis envisagent de hisser le niveau des échanges commerciaux bilatéraux pour s'orienter ensemble vers les marchés arabes et africains.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 7e session du Conseil gouvernemental international algéro-américain du commerce et de l'investissement (Tifa), tenue à Alger, en présence de l'ambassadrice américaine en Algérie et de nombre d'opérateurs économiques et de cadres relevant des différents départements ministériels (domaines et secteurs économiques) des deux pays, M. Rezig s'est félicité de cette rencontre périodique à même de "hisser le niveau de la coopération économique et d'augmenter le niveau

des échanges commerciaux entre les deux pays". Le ministre souhaite voir cette session couronner "de succès", relevant une forte volonté chez les deux parties de lever toutes les contraintes pour le développement du commerce et des flux d'investissement.

Cette rencontre qui prévoit l'examen de plusieurs points, dont l'accès aux marchés des deux pays et le renforcement des relations bilatérales et des contacts entre les acteurs économiques, permettra d'insuffler une forte impulsion aux relations commerciales et économiques entre les deux pays, et de promouvoir la coopération dans divers domaines dans lesquels les États-Unis sont leaders, comme les start-up, les technologies de pointe, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Après avoir rappelé la tenue de la 6e session du TIFA, en 2018 aux Etats-Unis, M.

Rezig a affirmé que la présente session intervient à point nommé, d'autant qu'elle coïncide avec la 53e édition de la Foire internationale d'Alger, appelant à ce propos les représentants du Gouvernement américain et les entreprises américaines participantes à cette foire à saisir l'occasion de leur présence en Algérie pour tenir des rencontres avec des organismes officiels algériens, chargés de l'investissement, et des opérateurs économiques algériens en vue d'examiner les perspectives d'investissement et atteindre ainsi les objectifs escomptés.

Rappelant que les États-Unis sont arrivés en 2021 à la sixième place des partenaires économiques de l'Algérie, le ministre a tenu à souligner que ce pays représente le septième client et le 11e fournisseur de l'Algérie.

Le volume des échanges entre les deux pays a atteint en 2021 plus de 3 milliards

dollars contre 1,82 milliards dollars en 2020 et 3,61 milliards dollars en 2019, a précisé le ministre.

Il a affirmé que les hautes autorités des deux pays œuvrent à encourager l'investissement étranger en Algérie à travers une série de réformes visant à améliorer le climat des affaires et rendre le marché algérien plus attractif pour les investissements dans de nouveaux secteurs.

L'ambassadrice américaine en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a fait part de la volonté de son pays d'augmenter les échanges commerciaux entre les deux pays et de hisser la coopération dans divers secteurs à de hauts niveaux.

Cette rencontre de concertation "importante" vise à surmonter toutes les difficultés en vue "d'une coopération commerciale et économique étroite et fructueuse entre les deux pays", a-t-elle fait valoir.

R. E.

RDC

L'armée a perdu le contrôle de Bunagana

L'armée congolaise a perdu le contrôle de la ville stratégique de Bunagana, frontalière avec l'Ouganda, après des affrontements contre le M23. Des militaires congolais ont été forcés de se replier du côté ougandais de la frontière.

Treillis neufs, bottes en caoutchouc et kalachnikov en bandoulière, les combattants se réclamant du M23 patrouillaient, lundi, dans les rues de Bunagana, à la frontière entre la RDC et l'Ouganda, désertés par les habitants. Contrôlant la cité, ils veillaient également sur les principaux points d'entrée de Bunagana.

Cette agglomération stratégique est restée coupée du reste de la région. Toute la journée, les motos et autres véhicules n'osaient pas s'y aventurer. De son côté, l'armée congolaise parle d'une invasion de Bunagana par l'armée rwandaise. Elle affirme "que toutes les dispositions sont mises en place pour la reprise en main de la situation". De son côté, le Rwanda nie toujours toute implication de ses soldats.

Le M23 a fait des démarches auprès du gouvernement congolais pour



obtenir certaines choses, mais a été exclu des rencontres entre le gouvernement congolais et les groupes armés qui ont eu lieu à Nairobi. C'est la première cause de leur hostilité. L'autre cause est probablement à chercher du côté de Kigali, car le M23 est un proxy de Kigali depuis sa naissance. Il ne peut rien faire sans que Kigali ne

soit averti. Il faut donc replacer cela dans le jeu régional, avec un gouvernement rwandais qui veut continuer à maintenir sa mainmise sur le Nord-Kivu.

Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission de l'Union africaine, a encouragé Kinshasa et Kigali à résoudre tout différend par le dia-

logue et la concertation. À Kinshasa, un huis clos a été décrété à la plénière de lundi à l'Assemblée nationale pour discuter du sujet.

Près d'une centaine de soldats congolais ont trouvé refuge en Ouganda.

AFGHANISTAN

Au moins 4 morts dans un attentat contre un minibus

Aucun groupe n'a encore revendiqué l'attaque alors que le pays a connu une série d'attentats meurtriers ces dernières semaines.

Au moins quatre personnes ont été tuées samedi dans un attentat à la bombe contre un minibus à Kaboul, la capitale de l'Afghanistan, a-t-on appris auprès de la police. La bombe placée dans un minibus a explosé en début de soirée dans un quartier est de Kaboul, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la police de la ville, Khalid Zadrán. Aucun groupe n'a pour l'instant revendiqué cette attaque.

Le nombre d'attentats a diminué dans le pays depuis que les talibans ont pris le pouvoir en août 2021, mais une

série d'attaques meurtrières à la bombe, dans lesquelles des dizaines de personnes ont trouvé la mort, a frappé le pays fin avril, pendant le mois saint du ramadhan, et aussi fin mai. La plupart ont été revendiquées par Daesh. Le 25 mai, au moins seize personnes ont été tuées dans quatre attentats à la bombe: trois contre des minibus à Mazar-i-Sharif et un quatrième contre une mosquée à Kaboul. Toujours à Mazar-i-Sharif, des attentats à la bombe contre deux minibus transportant des passagers chiïtes, ont fait neuf morts le 28 avril, et le 21 avril, l'explosion d'une bombe dans une mosquée chiïte a tué 12 personnes.

Le 22 avril, au moins 36 personnes,

dont des enfants, ont trouvé la mort à Kunduz dans un autre attentat à la bombe contre une mosquée sunnite, fréquentée par des soufis, pendant la prière du vendredi. Enfin à Kaboul, dix personnes ont été tuées le 29 avril lors d'une explosion dans une mosquée sunnite, après la prière du vendredi.

Les talibans tentent de minimiser la menace de l'État islamique-Khorasan, la branche régionale de Daesh, et mènent une lutte sans pitié contre le groupe, qu'ils combattent depuis des années. Ils ont multiplié les raids, notamment dans la province orientale de Nangarhar, et arrêté des centaines d'hommes accusés d'en faire partie.

ARABIE SAOUDITE

Rapprochement révoltant avec Israël

Mais les deux pays arabes ont besoin de l'accord d'Israël - au nom d'un traité de paix de 1979 qui donne un droit de regard à l'État hébreu sur les deux îles. Jérusalem devrait donner son feu vert, sans doute le mois prochain, lors de la visite de Joe Biden dans la région. Le geste n'a l'air de rien, mais il repré-

sente un pas crucial vers la normalisation des relations entre Riyad, gardien des lieux saints de l'islam, La Mecque et Médine, et l'État à majorité juive. Par soutien pour la cause palestinienne, les dirigeants saoudiens n'ont toujours pas reconnu l'existence d'Israël. Mais ces dernières années,

une révolution s'est mise en marche avec les accords d'Abraham de 2020 et l'officialisation des relations entre Israël, Bahreïn et les Émirats arabes unis.

Pour l'économie et la diplomatie israélienne, les bénéfices seraient majeurs.

Agences

ROYAUME-UNI

Rejet des recours contre les expulsions de migrants vers le Rwanda

À la veille des premiers départs prévus, la justice britannique a rejeté lundi des recours de dernière minute contre le projet controversé du gouvernement d'envoyer au Rwanda des migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni.

La politique de la ministre de l'Intérieur Priti Patel est vivement controversée dans le pays. Plusieurs manifestations ont eu lieu.

Mais si les ONG ont échoué à interdire la mesure, les différentes contestations lancées en parallèle ont eu pour effet de réduire significativement l'ampleur du premier vol. Il doit décoller demain et risque d'être quasiment vide. Ce rejet en appel n'arrêtera pas les opposants. Des associations comptent se rendre mardi devant le centre de détention des migrants pour protester contre la décision et empêcher l'avion de décoller. Et le combat judiciaire non plus n'est pas terminé. Dans un mois, une nouvelle décision de justice devra statuer sur ce projet de loi.

Le Haut-Commissaire de l'Onu aux réfugiés Filippo Grandi a condamné énergiquement le projet du gouvernement britannique.

Agences

JM

L'édition d'Oran mettra en relief le rôle du sport dans la promotion des droits de l'Homme

Les participants à une journée d'étude sur "le renforcement des droits de l'Homme à travers le sport et les idéaux olympiques, au service du développement et de la paix" ont souligné, mardi à Oran, que la 19^e édition des Jeux méditerranéens mettra en relief le rôle du sport dans la promotion des droits de l'Homme et de la culture de la paix.

La secrétaire générale du Comité d'organisation de cet événement, Nawel Benghaffour, a indiqué, dans son intervention, lors de cette rencontre organisée par le Conseil national des droits de l'homme et le Commissariat des Jeux méditerranéens que "les 19^{es} JM d'Oran mettront particulièrement en relief l'utilisation du sport comme outil de promotion des droits de l'Homme et la consécration de la culture de la paix, du dialogue, de la réconciliation et du développement durable". D'autre part, elle a souligné qu'en plus du programme sportif, l'édition d'Oran, qui débute le 25 juin en cours, comprend d'autres activités à dimensions économiques, environnementales, récréatives et culturelles qui mettent en valeur le patrimoine culturel d'Oran en particulier et l'Algérie en général.

Pour sa part, le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaalani, a souligné que "le sport rassemble les gens, crée des amitiés et des connaissances et permet de réduire les conflits à travers le monde", tout en mettant en exergue l'importance de l'édition d'Oran et son rôle dans la réalisation de ces objectifs. Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (Crasc), en présence d'étudiants universitaires et de sportifs, des conférences ont été animées sur le rôle des valeurs olympiques dans la promotion des droits de l'Homme et de la paix et la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Commissaire des Jeux méditerranéens d'Oran, Mohamed-Aziz Derouaz, s'était exprimé à l'ouverture de la rencontre sur la relation entre le sport et les droits de l'Homme, citant à cet égard le rôle du sport dans la lutte contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud, où les athlètes du monde ont boycotté la participation aux activités sportives initiées par ce régime.

M. Derouaz a également souligné que le sport est un droit humain, relevant qu'en Algérie le sport se pratique à tous les âges, par les hommes et les femmes sans distinction aucune et dans toutes les disciplines.

Cette rencontre a été l'occasion d'honorer d'anciens sportifs, tels que la championne en escrime Zahra Kamir et Mustapha Doubala, l'ancien joueur de l'équipe nationale de handball, ainsi que le club de sport amateur El-Hikma d'Oran de volley-ball assis pour les personnes aux besoins spécifiques.

En marge de la rencontre, un memorandum d'entente, de coopération et de partenariat a été signé entre le CNDH et le CRASC pour échanger des activités et coopérer dans le domaine de la recherche scientifique.

FOOTBALL, OMAR BÉTROUNI :

En 1975, la défaite était interdite pour nous en finale face à la France

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de sa génération, Omar Betrouni, surnommé l'homme des derniers instants, est revenu avec émotion sur la médaille d'or remportée par l'équipe nationale aux dépens de la France (3-2), lors des Jeux méditerranéens JM-1975 d'Alger, à quelques jours des JM-2021 (reportés à 2022) d'Oran (25 juin - 6 juillet).

"Nous avons réussi nos débuts dans la compétition en battant la France (1-0), un succès qui nous a permis de croire en nos chances. Nous avons disposé ensuite de la Grèce (5-0) et de l'Egypte (1-0). En demi-finales, nous avons éliminé une coriace équipe de Tunisie (2-1, a.p). A l'issue de la qualification en finale, les autorités nous ont exigé la médaille d'or", a indiqué à l'APS Betrouni. Sous la houlette du sélectionneur national Rachid Mekhloufi, l'équipe nationale s'est présentée dans ce tournoi méditerranéen avec des joueurs qui étaient sous les drapeaux, à l'exception de Betrouni, âgé à l'époque de 26 ans. "J'étais le seul joueur civil. Le staff technique était à la recherche d'un ailier droit, ils ont fait appel à mes services tout en me confiant le brassard de capitaine, chose qui m'a beaucoup honoré. C'était mon premier tournoi majeur avec la sélection", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "Le tournoi de football était très suivi par les autorités locales, il y avait un grand engouement populaire. Nous étions sous les feux de la rampe. Dans un premier temps, les responsables nous ont exigé la médaille de bronze, ils ne voulaient pas nous mettre de pression, mais au fil de la compétition notre objectif était revu à la hausse". Le 6 septembre 1975, l'Algérie entière avait les yeux braqués sur cette grande finale, un événement qui est resté dans la mémoire collective des Algériens. "La finale



s'est jouée dans un stade plein à craquer. C'était une finale spéciale pour tout le peuple algérien, d'autant qu'en face il y avait un adversaire qui s'appelle la France. La défaite était interdite pour nous, on a parlé entre nous les joueurs sur l'importance de remporter le tournoi et offrir la médaille d'or à l'Algérie, sous le regard de l'ancien président de la République Houari Boumédiène." Menés au score (1-0) à la mi-temps, les Verts se devaient de réagir, pour éviter une défaite qui serait considérée, le cas échéant, comme un drame national. "Alors que nous étions menés à la mi-temps (1-0), le Président a dépêché aux vestiaires son responsable de protocole Abdelmadjid Alahoum et nous a lancé un message court et assez clair : le Président vous a dit qu'il n'est pas question que la Marseillaise (l'hymne français, ndlr) retentisse aujourd'hui au stade. En tant que capitaine, j'avais dit aux joueurs qu'il faudrait continuer à croire jusqu'au sifflet final de l'arbitre." Après la pause, Mokhtar Kaoua a égalisé pour l'Algérie (71e), avant que les Français ne reprennent l'avantage (2-1) à la 76^e minute, plongeant ainsi l'enceinte olympique dans la stupeur. Loin de se décourager, les Algériens ont égalisé par Betrouni (90'), avant que Menguelti n'offrait la victoire aux siens dans la prolongation (108'). "Sur le plan émotionnel, nous avons vécu des moments forts devant notre public.

Franchement, on ne croyait pas, au fond de nous, remporter la médaille d'or. Pendant cette finale, le légendaire slogan "One, Two, Three, Viva l'Algérie" avait retenti une des premières fois. Au coup de sifflet final, c'était une joie indescriptible et inoubliable, cette victoire symbolique face à la France avait été fêtée dans une grande liesse populaire." Cette médaille d'or avait permis à Betrouni de franchir un palier sur le plan personnel : "Cette consécration m'avait beaucoup boosté, puisqu'une année plus tard (1976) j'avais remporté un triplé historique avec le MC Alger : Championnat-Coupe d'Algérie-Coupe d'Afrique des clubs champions." Appelé à évoquer l'aspect organisationnel de ces JM-1975, Betrouni n'a pas tari d'éloges sur ceux qui avaient "veillé au bon déroulement de cet événement".

"Les JM-1975 s'étaient déroulés dans des conditions exemplaires, rien n'a été laissé au hasard. Les délégations étrangères ne manquaient de rien. Les organisateurs étaient à la hauteur de l'événement. Il fallait donner une bonne image du pays, treize ans après l'indépendance". Enfin, Betrouni (72 ans) n'a pas omis de lancer un message à la sélection nationale des U-18, appelée à représenter l'Algérie au rendez-vous d'Oran : "Je leur demande de rester bien concentrés sur leur sujet pendant le tournoi et donner le meilleur d'eux mêmes, je leur souhaite beaucoup de succès".

JM-ORAN-2022, LUTTE ASSOCIÉE

"Améliorer les résultats de Tarragone"

La sélection nationale de lutte associée vise, lors des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran, des résultats meilleurs que ceux réalisés lors de l'édition précédente à Tarragone (Espagne) en 2018 quand elle a décroché deux médailles d'argent, a indiqué le président de la Fédération algérienne de la discipline, Hamza Deghdough.

"Notre objectif lors des JM d'Oran est de faire mieux que la précédente édition. Nous tablons sur plus des deux médailles d'argent obtenues en terre espagnole", a déclaré à l'APS, Hamza Deghdough. Au cours du rendez-vous oranais, prévu du 25 juin au 6 juillet, la sélection algérienne participera avec pas moins de 17 athlètes engagés dans les trois spécialités, lutte libre, la lutte gréco-romaine et la lutte féminine, a fait savoir le même responsable. Et si

Hamza Deghdough se montre aussi ambitieux, c'est surtout au vu "de la bonne préparation dont ont bénéficié nos athlètes tout au long des précédents mois", s'est-il réjoui.

Il a, en outre, regretté l'absence de l'un des meilleurs atouts de la lutte algérienne lors de la messe sportive méditerranéenne, en l'occurrence Adem Boudjemline. Une défection causée par l'annulation de l'épreuve de la catégorie de poids des 97 kg pour nombre insuffisant des athlètes inscrits. "C'est un coup dur pour notre sélection. Je peux même dire qu'on a perdu une médaille avec cette absence de Boudjemline qui avait de grandes chances pour monter sur le podium, sachant qu'il a été l'un des deux médaillés algériens lors des précédents JM", a expliqué le président

de la Fédération de lutte. Ce responsable, qui a été désigné par le Comité olympique et sportif algérien comme chef de délégation algérienne lors des JM, s'est exprimé également sur le site réservé aux épreuves de la lutte, à savoir, le Palais des expositions, situé à M'dina J'dida (commune d'Oran), affichant sa satisfaction concernant les conditions des lesquelles vont se dérouler les épreuves concernées.

"Il s'agit d'un bon site que j'ai eu l'occasion de visiter. Les préparatifs vont bon train pour qu'il soit apte à accueillir les compétitions de la lutte ainsi que les deux autres disciplines programmées sur les lieux. Je suis optimiste quant à une bonne organisation des compétitions affectées à ce site", a-t-il conclu.

APS

**MICHEL SARDOU :
L'INDOMPTABLE**



21h00



Avec à son actif 25 albums studio, 50 ans de carrière et plus de 95 millions de disques vendus, Michel Sardou est un monument de la musique populaire. De "La maladie d'amour" à "Je vole" en passant par "La java de Broadway", tous ses tubes ont marqué l'histoire de la chanson française. Qui se cache derrière cette légende de la musique ? Comment expliquer une telle longévité pour un chanteur dont la carrière est émaillée par quelques scandales ? Quels messages se cachent derrière ses chansons ? Pense-t-il vraiment ce qu'il chante ? Retour sur le destin d'un homme qui a failli passer à côté de sa carrière.

LA FOLIE DU CAMPING-CAR



21h00



Le camping-car est devenu la star des vacances. L'année dernière, plus d'1 500 000 Français ont choisi ce mode de voyage en toute liberté. Et il y en a pour tous les goûts : du motorhome, l'un des plus gros camping-cars du marché, au fourgon aménagé, la dernière tendance du secteur. Première fois en camping-car ou voyage d'expert, zoom sur des vacances itinérantes parmi les plus insolites. Certains réalisent ainsi leur rêve d'évasion, sans aucune contrainte ou presque.

**COMPLÉMENT
D'ENQUÊTE**



21h00



Vadim Chichmarine, 21 ans, est le premier soldat russe condamné pour un des 13 000 crimes de guerre présumés dont la justice ukrainienne s'est officiellement saisie. Gros plan sur le travail éprouvant des experts de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) et, à La Haye, rencontre avec les magistrats de la Cour pénale internationale.

LA STAGIAIRE



21h00



Le corps d'un homme est retrouvé au fond d'un ravin. Tout indique que l'on a voulu faire croire à un accident. Constance et Boris découvrent que la victime était un homme déterminé : passionné de l'étude des oiseaux et fervent défenseur de leur protection mais surtout, un père célibataire, prêt à tout pour comprendre pourquoi son fils adolescent, le fuyait et avait une attitude étrange depuis quelques temps. Nos juges retracent les dernières heures de la victime pour comprendre ce qui l'a conduit à sa perte.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

BEAU RIVAGE



21h00



L'ancien commandant de marine Maurice Teirlinck se réveille en pleine tempête sur le pont de son voilier. Il découvre avec stupeur son propre cadavre pendu au mât du bateau. Rejeté sur une plage, il se rend compte qu'il est bel et bien mort et invisible aux yeux de la plupart des vivants. Tandis que ses proches apprennent la nouvelle, Maurice cherche à comprendre, convaincu qu'il ne s'est pas suicidé. Sept ans plus tôt, le vieil homme avait pris la fuite après avoir avoué sa responsabilité dans la mort de son gendre. Son entourage ne l'avait jamais pardonné. Cette même nuit, son petit-fils Jasper disparaît...

**SOFIANE PAMART
À L'OPÉRA DE NICE**



21h00



Sur la scène de l'Opéra de Nice, Sofiane Pamart bouscule les codes classiques autant qu'il émeut son public. Invité à retravailler ses collaborations avec des guests d'exception, Chilla, puis Swing, et accompagné de l'Orchestre philharmonique de Nice, le virtuose du piano allie hip-hop et récital, sur des arrangements de Pierre Thilloy, face à des spectateurs conquis. Son oeuvre, à mi-chemin entre la grande musique de film et les récits d'aventures, se veut ténébreuse et poétique, et incarne une juste émotionnelle qui permet de toucher un public très large : de la "grande œuvre accessible à tous", comme il le souligne lui-même.

**DE L'AUTRE
CÔTÉ DU PÉRIPH'**



21h00



Un matin, un corps a été retrouvé sans vie près d'un vieux tripot clandestin, dans une cité de Bobigny. Il s'agit de l'épouse du très influent Jean-Éric Chaligny, premier patron de France, au coeur d'un malaise social qui secoue le pays depuis quelques semaines. Deux hommes issus de mondes radicalement opposés se partagent l'enquête : Ousmane Diakhité, policier de la section financière de Bobigny, et François Monge, capitaine de la police criminelle de Paris. Leurs pistes les entraînent tour à tour des deux côtés du périphérique parisien, entre le syndicat patronal de la capitale et les affaires clandestines de la banlieue, à Bobigny...

HPI



21h00



Un motard a tiré sur le commandant Roxane Acher, qui enquêtait en secret sur la mort de Romain Destat. La balle n'a heureusement touché aucun organe vital, mais lors de l'opération pour la lui retirer, elle a perdu beaucoup de sang. Roxane se trouve entre la vie et la mort. L'équipe de Karadec est dessaisie de l'affaire en raison de sa proximité avec la victime. Mais Karadec et Morgane ne sont pas du genre à abandonner aussi vite. Ils se rendent au centre médico-légal où ils découvrent le cadavre du docteur Facchin, qui était le principal suspect des enquêteurs.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:37
Dohr	12:48
Asr	16:40
Maghreb	20:11
Icha	22:00

GUERRE DU GAZ

L'UE, L'ÉGYPTE ET L'ENTITÉ SIONISTE SIGNENT UN PROTOCOLE

L'Union européenne, l'entité sioniste et l'Égypte ont signé hier mercredi un protocole d'accord pour approvisionner l'Europe en gaz naturel, lors d'une visite au Caire de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Cette visite intervient alors que l'UE a un besoin urgent de diversifier ses approvisionnements énergétiques après la décision de la Russie de couper ses livraisons de gaz à des pays européens. Avant l'Égypte, Mme von der Leyen s'est rendue en Ukraine puis en Palestine occupée. La responsable européenne s'est entretenue mercredi pour la première fois avec le président Abdel Fattah al-Sissi. Lors d'une conférence de presse conjointe à l'issue de la rencontre, elle s'est félicitée de la signature d'un "protocole d'accord concernant l'acheminement de gaz naturel depuis la Palestine occupée vers l'Égypte", où le gaz sera liquéfié avant d'être expédié en Europe. L'Union européenne veut développer sa coopération énergétique avec les deux pays de méditerranée orientale pour "mettre un terme à sa dépendance aux énergies fossiles russes", a expliqué la présidente de la Commission européenne mercredi en Égypte. Mais une hausse des exportations de gaz depuis les deux pays de méditerranée orientale vers l'Europe nécessite des investissements



considérables, qui ne seraient réalisables que sur le long terme. Comme le souligne le site *Patrie News*. En attendant, la Russie a engrangé 93 milliards d'euros de revenus tirés de l'exportation d'énergies fossiles durant les 100 premiers jours de sa guerre contre l'Ukraine, dont une majorité vers l'UE, selon le rapport d'un centre de

recherche indépendant publié lundi, et qui épingle particulièrement la France. C'est dire que beaucoup de pays occidentaux se livrent à un double jeu, en achetant secrètement et massivement du gaz russe, faisant mine pendant ce temps de boycotter ce produit. L'intermédiaire choisi dans ces transactions serait l'Inde.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

LE RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES EXAMINÉ

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Fitas Belakehal, a examiné avec la ministre adjointe aux Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Katja Keul, l'état des relations entre les deux pays et les moyens de les renforcer, a indiqué hier un communiqué de l'institution parlementaire. "M. Fitas a examiné l'état des relations bilatérales avec Mme Keul, dont la visite coïncide avec la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays", a précisé le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont évoqué "les moyens de consolider les liens d'amitié et de renforcer les relations de partenariat entre les deux pays dans divers domaines de coopération". Le vice-prési-

dent de l'APN a, dans ce cadre, appelé à renforcer les relations parlementaires entre les deux pays et à procéder à un échange de visites et d'expériences, notamment après l'installation du Groupe d'amitié Algérie-Allemagne. "L'Algérie s'attelle à créer un climat économique favorable à l'investissement et l'examen en cours des projets de loi sur les zones franches et l'investissement participe de ces efforts", a soutenu M. Fitas, assurant que ces deux textes "ouvriront de nouvelles perspectives à la promotion de l'investissement et concrétiseront la démarche du président de la République visant à faire de 2022 une année économique par excellence".

Le vice-président de l'APN a, par ailleurs, appelé à l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les deux

pays, à la promotion des investissements allemands en Algérie et à l'activation de la commission économique mixte algéro-allemande. De son côté, Mme Keul a mis en avant la profondeur et la stabilité des relations entre les deux pays et le niveau de la coopération bilatérale, affirmant que la proximité géographique entre les deux pays "impose le renforcement et la consolidation de ces relations". Après s'être félicitée de la signature d'un Accord de coopération culturelle et scientifique entre les deux pays et de l'intérêt porté à l'enseignement de la langue allemande en Algérie, la responsable allemande a affirmé que son pays "œuvrera à renforcer sa coopération énergétique avec l'Algérie, notamment dans le domaine des énergies renouvelables".

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Des quantités importantes de divers produits saisis

Les agents de la brigade régionale de lutte contre la contrebande et de l'équipe polyvalente à Aïn-Amguel, relevant des services de la direction régionale des Douanes de Tamanrasset, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ont saisi des quantités importantes de différents produits, dans le cadre de deux opérations distinctes. Selon un communiqué de la direction des Douanes, il a été procédé lors de ces deux opérations, à la saisie de 14 000 comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300 mg", 11.000 comprimés stimulants sexuels de type Hiagra 200 mg et 265 kg de produits chimiques toxiques de type cyanide. Une quantité de 104 kg de papier d'aluminium, 12 marteaux-compresseurs, 5 sachets de roches d'or brut, 317 g de mercure blanc et un véhicule 4x4 ont été saisis. Les deux opérations s'inscrivent dans le cadre des missions de protection assignées aux Douanes algériennes, totalement mobilisées dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, et de leurs efforts soutenus sur le terrain afin de contribuer à la garantie de la sécurité et de la stabilité dans le pays, et à la lutte contre le trafic et la contrebande des produits nocifs pour la santé et la sécurité du citoyen.

ANCIEN MINISTRE DU TOURISME Trois ans de prison ferme contre Abdelkader Benmessaoud

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi-M'hamed a condamné, mercredi, l'ancien ministre du Tourisme, Abdelkader Benmessaoud, à une peine de 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 200.000 DA. L'accusé était poursuivi dans une affaire de corruption lorsqu'il était wali de Tissemsilt.

Des peines allant d'1 an à 2 ans de prison ferme assorties d'une amende de 100.000 DA ont été également prononcées à l'encontre d'anciens cadres de la direction de l'industrie et de directeurs des Domaines de la wilaya de Tissemsilt. Ces derniers sont accusés d'octroi illégal de terres agricoles à Tissemsilt et de détournement de leur vocation à des fins d'activité industrielle, octroi d'indus privilégiés, dilapidation de deniers publics, et abus de fonctions.

FEUX DE FORÊTS À SKIKDA

UN PREMIER DÉCÈS DÉPLORÉ

L'été 2021 a été marqué par des incendies qui se sont déclenchés dans plusieurs wilayas du pays, et ont d'ailleurs causé la mort de nombreuses personnes, et la destruction de plusieurs milliers d'hectares dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Aïn-Defla, El-Kala... C'était un mois d'août qui restera gravé dans les mémoires.

Les services de la Protection civile ont annoncé avant-hier, le 14 juin 2022 à travers

leur page officiel qu'ils ont dû intervenir pour éteindre des incendies dans diverses forêts de la wilaya de Skikda. Les incendies ont touché plusieurs localités de la wilaya de Skikda notamment Oued-Medini, Boulegroud, Bessi et Boukaâ.

L'opération d'extinction des incendies a été effectuée avec l'aide de l'équipe aérienne de la protection civile ainsi que les services de lutte contre les incendies de forêt et les cultures agricoles de la wilaya de Skikda,

Constantine et Guelma. Lors du déclenchement des incendies dans la forêt de Skikda avant-hier le 14 juin 2021, un jeune âgé de 40 ans a été tué, suite à l'inhalation de la fumée.

La victime est native d'un village nommé Zaytouna de la commune Ramdane-Djamel à Skikda.

Selon les informations reçues, la victime a essayé d'éteindre le feu avec l'aide de ses voisins afin d'éviter que les flammes n'attei-

gnent sa maison et sa propriété, mais la fumée a malheureusement causé sa mort. On rappelle que le directeur général des forêts a révélé dernièrement qu'il va procéder à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour lutter contre les incendies de forêt, en invitant les citoyens et l'association à coordonner avec la protection civile pour protéger les richesses forestières et éviter de revivre le même scénario de l'été 2021 qui a causé plusieurs pertes matérielles et humaines.